

RCS : CANNES

Code greffe : 0602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00740

Numéro SIREN : 803 519 206

Nom ou dénomination : 1001 ASSUREURS

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt 5003

Arrivé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Cannes, le

12 SEP. 2023

1001 ASSUREURS
SAS au Capital de 1 000 EUR
144, boulevard de la République 06400 CANNES
Immatriculée 803 519 206 RCS CANNES

Scanné conforme à
l'original.
I. Blaust.
815 03740

PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cannes, le 31 août 2023

Les associés, Monsieur XAVIER SASSI et Monsieur ARNAUD SASSI se sont réunis en assemblée générale présidée par Arnaud SASSI, l'assemblée générale portant sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président
- Nomination d'un nouveau Président personne morale avec représentant permanent
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Les associés sont tous présents et signent le présent procès-verbal. Ils reconnaissent par la présente avoir été régulièrement convoqués, avoir pu disposer d'un exemplaire des statuts de la société et des textes des résolutions soumises au vote de ce jour.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Xavier SASSI est désigné comme secrétaire.

Le Président constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du Président,
- Nomination d'un nouveau Président avec représentant permanent,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés prend acte de la démission de Arnaud SASSI à compter de ce jour de son mandat de Président de 1001 Assureurs, conformément aux dispositions statutaires, et lui donne quitus pour sa gestion.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

La collectivité des associés décide de nommer en qualité de nouveau Président de 1001 ASSUREURS à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

La société CONSILIUM
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Dont le siège social est 144, boulevard de la République 06400 CANNES
Immatriculée au RCS de Cannes sous le numéro 851 068 460

Sa rémunération sera fixée par une décision ultérieure des associés.

La collectivité des associés constate la nomination de Monsieur Arnaud SASSI en qualité de représentant permanent de la Personne morale Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités de droit.

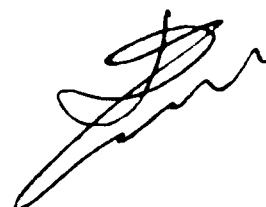
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épousé et personne ne demandant la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



ARNAUD SASSI



XAVIER SASSI